

HISTORIQUE :

La mélodie symbolisant l'Union européenne est celle de la Neuvième symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven, qui a mis en musique l'«Ode à la joie», poème écrit en 1785 par Friedrich von Schiller.

L'hymne symbolise non seulement l'Union européenne, mais aussi l'Europe au sens large.

Le poème l'«Ode à la joie» exprime l'idéal de fraternité que Schiller avait pour la race humaine, vision partagée par Beethoven.

L'Ode à la joie, hymne européen, compte parmi les symboles de l'Union européenne aux côtés du drapeau et de la devise. Elle a été d'abord adoptée comme hymne par le Conseil de l'Europe en 1972, avant de devenir un symbole de l'Union européenne en 1985.

La réalisation musicale est alors confiée au chef d'orchestre de l'époque : Herbert von Karajan.

L'hymne européen n'est pas destiné à remplacer les hymnes nationaux des pays de l'Union européenne mais à célébrer les valeurs qu'ils partagent.

L'hymne, extrait de la neuvième symphonie de Ludwig von Beethoven et repris sans parole, symbolise les idéaux de liberté, de paix et de solidarité incarnés par l'Europe